Nations Unies S/PV.5166



Conseil de sécurité

Soixantième année

Provisoire

5166e séance

Jeudi 21 avril 2005, à 10 heures

New York

Président :	M. Wang Guangya	(Chine)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Argentine	M. Mayoral
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Sardenberg
	Danemark	Mme Løj
	États-Unis d'Amérique	M. Vrooman
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	M. de La Sablière
	Grèce	Mme Papadopoulou
	Japon	M. Kitaoka
	Philippines	M. Baja
	République-Unie de Tanzanie	M. Manongi
	Roumanie	M. Dumitru
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

05-31656 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Je lui donne la parole.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Les événements récents au Moyen-Orient confirment une fois encore les chances de paix mais nous alertent sur le fait que le nouveau processus reste fragile. Je pense que nous savons tous qu'il faudra du temps, de la patience et du courage pour rétablir la confiance entre Israéliens et Palestiniens. Une certaine nervosité et un regain de suspicion sont manifestes depuis le mois dernier en ce qui concerne, d'une part, les intentions israéliennes et, d'autre part, la détermination et les capacités d'action palestiniennes. Pour continuer de progresser, il importe que ces doutes et suspicions soient dissipés.

C'est dans ce contexte qu'Israël se prépare à se retirer, dans le courant de l'été, des colonies de peuplement de la bande de Gaza et du nord de la Cisjordanie. Ce désengagement en lui-même marquera un tournant dans les relations israélo-palestiniennes. Le défi pressant auquel les parties et la communauté internationale sont confrontées est maintenant de prendre toutes les mesures possibles pour faire en sorte que le désengagement ait bien lieu, qu'il se déroule de façon coordonnée et qu'il n'aboutisse pas à une impasse, mais contribue à la dynamique de la paix. Comme le Quatuor l'a dit et redit, un retrait total et complet, réalisé en conformité avec la Feuille de route, marquerait un pas important vers la concrétisation de la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Comme le Conseil le sait, le 14 avril, les dirigeants du Quatuor ont nommé M. James Wolfensohn Envoyé spécial chargé de coordonner l'action de la communauté internationale à l'appui de l'initiative de désengagement. Il est chargé de promouvoir la coordination et la coopération entre les deux parties. Le Secrétaire général a déclaré que le mélange de vision et d'expérience de M. Wolfensohn fait de lui la personne tout indiquée pour soutenir la relance de l'économie palestinienne après le retrait. Les envoyés du Quatuor se sont réunis hier à Jérusalem et ont débattu des préparatifs de l'initiative de désengagement et de la façon d'appuyer au mieux M. Wolfensohn.

Dans le cadre de la vie politique israélienne, le Premier Ministre Sharon a surmonté les derniers obstacles officiels à son initiative de retrait. Le 28 mars, la Knesset a rejeté un projet de loi en vue d'un référendum national sur le désengagement. Le lendemain, le 29 mars, le budget national pour 2005 a été adopté en plénière à la Knesset, évitant la nécessité de tenir de nouvelles élections. Toutefois, malgré le soutien de la Knesset et de la majorité des Israéliens, les protestations et les incitations à l'encontre du Gouvernement et du Premier Ministre de la part de certains éléments de la société israélienne se sont accrues, ceux-ci promettant de résister activement au processus de désengagement. Les préparatifs israéliens en vue de l'évacuation des colons israéliens et de leur réinstallation sont en cours, malgré l'opposition continuelle de la minorité militante.

Du côté palestinien, le Président Abbas et le Premier Ministre Qorei ont tous deux annoncé que l'Autorité palestinienne était prête à coordonner le retrait avec Israël, malgré les préoccupations politiques de l'Autorité palestinienne s'agissant du plan qui, à l'origine, était une initiative unilatérale. Le Président Abbas a créé un comité ministériel pour la coordination, dirigé par le Premier Ministre, avec des ministres technocrates chargés de sous-comités sectoriels – tels que le logement et la planification – et chargé de préparer le retrait et les stratégies à plus long terme pour la période qui suivra le désengagement.

Il est encourageant de voir que les deux parties ont chacune publiquement réitéré leur volonté de coordonner leur action. Toutefois, nous sommes inquiets de voir que cette volonté de coordination annoncée ne s'est pas encore suffisamment concrétisée. Le dialogue direct et la communication sont les premières mesures essentielles pour faire en sorte que le désengagement se déroule autant que faire se peut sans encombre et sans violence. J'ai appris avec satisfaction que des réunions de haut niveau entre le Vice-Premier Ministre Peres et le Premier Ministre Qorei, ainsi qu'entre le Ministre de la défense Mofaz et le Ministre Dahlan ont eu lieu aujourd'hui en vue d'examiner les aspects économiques et militaires du désengagement.

Il faudra encore davantage de coordination et de coopération durant la délicate période de transition qui suivra le désengagement. L'Autorité palestinienne et les municipalités nouvellement élues de Gaza sont confrontées à une population profondément appauvrie, au sein de laquelle les liens tribaux et familiaux ont connu une recrudescence. Entre autres défis immédiats, l'Autorité palestinienne et la société civile doivent reconstruire l'état de droit et un secteur de la sécurité respecté qui puisse réaffirmer son monopole sur l'usage de la force, ce qui est la caractéristique de tout État qui fonctionne bien.

Malgré les doutes et les difficultés qui nous attendent, l'espoir et l'optimisme des derniers mois persistent. Cela est confirmé par la constante diminution générale du nombre de victimes, d'actes de violence et d'opérations militaires. Toutefois, nous observons sur le terrain des signes de la fragilité de la situation actuelle. L'incapacité manifeste à arrêter la tendance aux représailles violentes est particulièrement préoccupante, car un incident à lui tout seul risque d'engendrer une escalade de la violence.

Le 9 avril, des soldats israéliens déployés à Rafah, sur la « route de Philadelphie », ont ouvert le feu sur un groupe de jeunes palestiniens, tuant Ahmed al-Jazar, âgé de 14 ans, ainsi que Ashraf Musa et Khaled A'anam, tous deux âgés de 15 ans. Il s'est avéré qu'aucun des trois ne portait d'armes. Les forces de défense israéliennes (FDI) ont déclaré que leurs soldats pensaient que ces jeunes étaient armés et s'adonnaient à un trafic d'armes. Quand la nouvelle s'est propagée, des militants palestiniens ont tiré près de 80 mortiers et roquettes Kassam contre la colonie de Gush Katif, sur une période de trois jours, causant des dégâts matériels, mais heureusement aucune victime.

Le 11 avril, l'armée israélienne, recherchant un suspect qui aurait des liens avec le Hezbollah, a lancé une campagne d'arrestation à Naplouse; 22 Palestiniens ont cependant été blessés au cours de cette opération. Le 14 avril, toujours à Naplouse, une unité israélienne embusquée a tué un militant palestinien recherché des brigades d'Al-Aqsa lors d'une fusillade qui a eu lieu durant une opération d'arrestation. Les FDI ont prétendu que le militant avait l'intention de commettre un attentat-suicide à la bombe. Le Président Abbas a condamné les tueries et accusé Israël de compromettre les accords de Charm el-Cheikh.

Le mois a également connu un certain nombre d'opérations militaires palestiniennes ou de tentatives d'opérations militaires palestiniennes contre des cibles israéliennes, qui, dans certains cas, ont fait des victimes. Il y a également eu un grand nombre de campagnes d'arrestation israéliennes et des informations inquiétantes faisant état d'attaques menées par des colons faisant partie de groupes d'autodéfense contre des civils palestiniens dans des villages de Cisjordanie. Ces incidents montrent que la situation demeure fragile – comme je l'ai indiqué au début de mon intervention – et qu'à moins d'un mouvement positif, elle pourrait facilement à nouveau se détériorer.

Il n'y a pas de solution miracle à ce conflit. Nous pouvons et devrions toutefois insister sur la nécessité pour les parties de s'acquitter des obligations qui leur incombent en application de la Feuille de route et des plus récents accords de Charm el-Cheikh.

Israël justifie la poursuite de ses incursions militaires, campagnes d'arrestation, couvre-feux et restrictions de mouvement en prétendant que ces mesures sont nécessaires pour faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité et les neutraliser. Il accuse l'Autorité palestinienne de ne pas prendre de mesures sérieuses contre les actes de violence et les militants. Les dirigeants palestiniens, quant à eux, affirment prendre des mesures, mais admettent que le processus est lent et difficile. Ils pensent que les opérations israéliennes en cours sont contre-productives en ce qu'elles compliquent la tâche de l'Autorité palestinienne, qui est de désarmer ou arrêter les

militants, et en ce qu’elles menacent la viabilité du cessez-le-feu.

Sur le plan interne, les militants d’Al-Aqsa sont devenus les principaux obstacles à l’ordre public, menaçant tout aussi bien des responsables de l’Autorité palestinienne que d’ordinaires citoyens palestiniens. En réponse à ces incidents violents, le Président Abbas a déclaré un état d’alerte et a commencé à restructurer les forces de sécurité en Cisjordanie. Il a ensuite annoncé son intention de désarmer les militants du Fatah qui sont recherchés par Israël et a proposé de les intégrer dans les agences de sécurité de l’Autorité palestinienne. Le Président Abbas a également nommé un chef par intérim des forces nationales palestiniennes pour remplacer Haj Ismail Jaber, qui a été contraint de démissionner.

En outre, le Président Abbas a publié un décret présidentiel promulguant la loi sur la retraite, qui se traduira par la mise à la retraite de quelque 2 000 membres du personnel de sécurité. Il a en outre annoncé que l’Autorité palestinienne réorganisera et unifiera prochainement ses forces de sécurité en trois agences qui opéreront sous le commandement direct du Ministre de l’intérieur, une mesure qui est requise aux termes de la Feuille de route. Ces nouvelles nominations devraient avoir lieu prochainement.

Ces mesures et annonces sont positives et encourageantes, mais elles ne sont de toute évidence pas suffisantes. La réforme de la sécurité et des efforts soutenus et tangibles en vue de mettre un terme à toute activité violente sont des exigences de base de la Feuille de route. En tant que tel, elles ne peuvent faire l’objet d’un compromis. La volonté d’agir doit venir de l’Autorité palestinienne.

Toutefois, il y a également beaucoup de choses qu’Israël pourrait faire pour aider le Président Abbas à prendre des mesures difficiles, au lieu de lui faire obstacle. Les mesures pertinentes de renforcement de la confiance sont clairement exposées dans les accords de Charm el-Cheikh et dans la première phase de la Feuille de route. Face au non-respect des obligations découlant de la Feuille de route et à l’insuffisance des progrès accomplis en application des accords de Charm el-Cheikh, les comités conjoints israélo-palestiniens chargés des questions liées aux fugitifs, aux prisonniers et au transfert de grands centres urbains en Cisjordanie ne se sont pas réunis le mois dernier. Durant cette période, aucune des villes palestiniennes ne s’est vu transférer le contrôle de la sécurité et aucun prisonnier n’a été relâché. Ces mesures font partie intégrante du processus qui consiste à coordonner les efforts et à avancer ensemble. Nous applaudissons aux efforts continuellement déployés par le général Ward afin de soutenir la réforme des services de sécurité palestiniens et de concourir au règlement des problèmes en suspens entre les parties dans le domaine de la sécurité.

L’une des obligations principales d’Israël aux termes de la Feuille de route, qui représente par ailleurs une importante mesure de confiance, consiste à suspendre toutes les activités d’installation, y compris la croissance naturelle des colonies, et à démanteler les avant-postes de colonies érigés depuis mars 2001. Nous avons à maintes reprises fait part de notre inquiétude devant le fait qu’Israël ne s’est toujours pas acquitté de ces obligations.

Nous sommes donc très préoccupés de constater qu’en dépit des vives protestations internationales, le Premier Ministre Sharon a publiquement réitéré son attachement à l’exécution du plan E-1, visant à relier Jérusalem à la plus grande implantation cisjordanienne, Ma’ale Adumim. En outre, l’Autorité foncière israélienne a annoncé, le 18 avril, qu’elle avait lancé un appel d’offres pour la construction de 50 maisons dans la colonie de Elkana, située en Cisjordanie.

À cet égard, le Conseil se rappellera que le Président George W. Bush a récemment déclaré, à l’issue de sa rencontre avec le Premier Ministre Sharon, qu’Israël ne devrait « entreprendre aucune activité contraire aux obligations de la Feuille de route ou portant atteinte aux négociations sur le statut final ».

Le Président Bush a ajouté qu’« Israël devrait s’acquitter des obligations que lui confère la Feuille de route à l’égard des implantations situées en Cisjordanie et démanteler les avant-postes illégaux ». Je pense que ces propos traduisent bien la position des quatre membres du Quatuor.

La précarité de la situation transparaît dans l’économie palestinienne qui, malgré de modestes améliorations, est toujours en proie à la crise. Le chômage reste élevé, avec un taux oscillant entre 36 % et 41 % dans la bande de Gaza. Les mesures israéliennes destinées à diminuer les bouclages n’ont toujours pas eu de retombées positives. Les dernières statistiques révèlent que, du 1er au 31 mars 2005, 1 550 travailleurs palestiniens sont entrés en Israël depuis la

bande de Gaza et que 540 autres ont travaillé dans la zone industrielle d'Erez. Si cela signifie que le nombre des habitants de Gaza employés en Israël et dans la zone industrielle a été multiplié par trois, ce chiffre reste bien en deçà de la moyenne quotidienne de 30 000 qui prévalait avant l'Intifada.

Je puis signaler que le mois de mars a été marqué par une hausse des échanges commerciaux entre Israël et Gaza. Aux points de passage commerciaux situés à Karni, Rafah et Sofa, les entraves à la circulation des marchandises ont été notablement allégées. En conséquence, les flux de marchandises transitant par Karni ont plus que doublé en valeur, passant de 26 millions de dollars à 55 millions de dollars.

Dans le domaine fiscal, le Conseil législatif palestinien a approuvé, le 30 mars, le plan budgétaire différé pour 2005. Il prévoit des rentrées fiscales de 1 milliard de dollars, alors que l'aide fournie par les donateurs devra combler un déficit supérieur à 1,17 milliard de dollars. Les salaires et rémunérations de l'Autorité palestinienne absorberont 60 % du budget.

Parallèlement au vote du budget palestinien, les débats se sont poursuivis dans le prolongement de la Conférence qui s'est tenue à Londres le 1er mars 2005. Impliquant essentiellement la Commission européenne, la Banque mondiale, la Norvège et l'ONU, ils ont surtout porté sur la réforme de la structure actuelle de coordination des donateurs. Cette réforme poursuit trois grands buts : premièrement, intégrer les priorités de la réforme dans le processus de coordination de l'aide; deuxièmement, garantir à l'Autorité palestinienne un rôle plus central dans la gestion et la coordination de l'aide; et, troisièmement, renforcer l'efficacité des mécanismes de coordination de l'aide s'agissant de répondre aux besoins.

J'en viens à présent au Liban, où plusieurs événements importants ont eu lieu.

Le plus alarmant est la série d'attentats à la bombe qui a provoqué un fort sentiment d'anxiété au sein de la population. Depuis mon dernier exposé au Conseil, deux explosions ont eu lieu : l'une, le 26 mars dans une banlieue industrielle au nord-est de Beyrouth; l'autre, le 1er avril sous un centre commercial situé dans la ville de montagne de Broumana, au nord-est de Beyrouth également. Par chance, personne n'a été tué dans aucune de ces explosions. Le Secrétaire général a vigoureusement condamné ces actes de violence et rappelé que le peuple libanais devait pouvoir décider de son avenir par des voies démocratiques et pacifiques.

Suite à la démission d'Omar Karami, le 13 avril, Najib Mikati a été nommé Premier Ministre le 15 avril et le 19 avril, il formait son cabinet composé de 14 ministres. Cette étape décisive a mis fin à l'impasse politique dans laquelle se trouvait le pays. Il y a tout lieu de penser que le nouveau cabinet sera prochainement soumis au vote de confiance du Parlement. Il aura pour tâches principales d'élaborer une loi électorale acceptable pour tous et de superviser la conduite des élections législatives au Liban. Nous profitons de l'occasion pour souligner une fois de plus combien il est important que ces élections se déroulent dans les délais prévus par la Constitution libanaise. Nous notons avec satisfaction que le Premier Ministre désigné Mikati s'est engagé à y travailler.

Le 7 avril, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1595 (2005), par laquelle il a créé la Commission d'enquête internationale indépendante en réaction à l'assassinat de l'ex-Premier Ministre Rafic Hariri. Le Gouvernement libanais a entrepris d'offrir sa pleine coopération et tout son appui à la Commission, qui devrait très prochainement entamer ses travaux au Liban.

Un grand nombre de Libanais se sont réunis le 13 avril, date du trentième anniversaire du début de la guerre civile, afin de célébrer l'unité nationale et de s'opposer à une reprise des violences passées. Quelques jours avant, la parlementaire Bahia Hariri, sœur de l'ancien Premier Ministre, avait publiquement exhorté la population à revenir dans le quartier du centre de Beyrouth afin de relancer l'activité économique dans le cœur commercial de la ville et de dissiper l'atmosphère d'inquiétude qui y règne depuis la vague d'attentats à la bombe. Son appel a bel et bien incité un grand nombre de personnes à regagner le centre de la ville.

S'agissant à présent du Sud-Liban, nous constatons avec satisfaction qu'un calme général semble régner depuis quelque temps déjà le long de la Ligne bleue. En revanche, les violations de la Ligne se poursuivent, principalement par l'aviation israélienne, de façon récurrente, mais aussi par le Hezbollah, qui, le 11 avril, a envoyé un drone dans l'espace aérien israélien. Le Hezbollah a annoncé que l'appareil avait survolé le territoire israélien pendant 18 minutes avant

de revenir au Liban. Des violations aériennes israéliennes ont été enregistrées peu de temps après, se poursuivant la semaine dernière. Le même jour, Geir Pedersen, le tout nouveau Représentant personnel du Secrétaire général pour le Sud-Liban, arrivait à Beyrouth pour prendre ses fonctions. Il a engagé toutes les parties à mettre fin à ces violations et à garantir un calme total le long de la Ligne bleue. J'ajouterai que l'accroissement de l'activité aérienne dans les deux camps suscite des craintes pour les hélicoptères de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) qui patrouillent le long de la Ligne bleue.

Pour terminer, je voudrais dire que la communauté internationale affirme d'une seule voix aux parties qu'elles ne sont pas livrées à elles-mêmes et que nous les accompagnerons tout le long du chemin qui conduira à une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient.

L'objectif ultime reste clair : mettre fin à l'occupation commencée en 1967 et bâtir un État palestinien souverain, démocratique, viable et d'un seul tenant vivant côte à côte avec un État d'Israël en sécurité.

Le plan de désengagement israélien offre véritablement l'occasion de relancer le processus de paix. Pour qu'il en soit ainsi, il est urgent que nous encouragions les deux parties à renouer les contacts et à préparer ensemble le retrait d'Israël. Il est nécessaire que les deux parties coordonnent leurs efforts, coopèrent et s'entendent, et ce avec le soutien actif de la communauté internationale, pour que le désengagement réussisse et permette d'avancer vers l'application de la Feuille de route et la réalisation de notre objectif final.

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.